



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2022

Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »



Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE 4

A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : Mairie de Le Pouzin	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 8201677 « MILIEUX ALLUVIAUX DU RHÔNE AVAL ».....	5
A.4. HABITATS NATURA 2000 RECENSES.....	6
A.5. ESPECES NATURA 2000 RECENSEES	6
A.6. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	11
A.7. LES ENJEUX IDENTIFIES	12

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022 13

B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	13
B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	13
B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires.....	13
B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles	13
B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	14
B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions.....	14
B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires.....	14
B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières	14
B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations.....	14
B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat	14
B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	14
B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet	14
Carrière Lafarge-Cemex à Donzère : projet de réhabilitation	14
Programme de réactivation des marges alluviales du Rhône	15
Aménagement du parc des lônes sur la commune de Baix (07)	18
B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations.....	19
Avis sur les projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR	19
B.3.3. Veille locale et alerte	19
Aménagement d'un dispositif de sauvetage pour la petite faune	19
Sorties de veille générales	20
Prospection des prairies alluviales sur la combe de Donzère	21
Restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône	21
B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ÉTUDES ET MISE A JOUR DES DONNÉES DU SITE)	23
B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site.....	23
Groupe de travail : amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône et ses abords	23
Etude photo interprétation.....	25
Test de mise en œuvre du protocole STELI (odonates)	25
B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	26
Suivi de l'efficacité de l'écorçage du Robinier faux-acacia sur les prairies de Châteauneuf-du-Rhône	26
B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	27
Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)	27
Comptage des oiseaux hivernants	30

B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	31
B.5.1. Actions de sensibilisation	31
Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000	32
Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche	33
Rédaction d'articles divers	33
B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site	33
B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	34
B.6.1. Rencontre des acteurs	34
Petites villes de demain	34
PLU le Pouzin	34
Réunion CNR mairie Le Pouzin	34
B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement	35
Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône	35
Diffusion des données naturalistes	35
B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	36
B.7.1. Préparation et tenue des copil, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	36
B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	36
B.8. MISES A JOUR DU DOCOB	37
B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	37
B.9.1. Rapport d'activité annuel	37
B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)	37
B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS	37
B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000	37
Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche	37
B.10.2. Formations	38
Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche	38
B.10.3. Divers	38
Encadrement de stagiaires	38
Fonctionnalités usuelles liées au poste et à la structure porteuse	38
C. SYNTHESE BILAN DES ACTIONS 2022	39
C.1. TEMPS DE TRAVAIL SUR L'ANIMATION NATURA 2000	39
C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNEE	42
D. ANNEXES	44
Annexe 1 : Compte-rendu du comité de pilotage de 2022	44
Annexe 2 : Articles parus en 2022	50
Annexe 3 : Infolettres 2022	55

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a fait partie du site-pilote « Moyenne Vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion ». Il était composé de quatre sites pouvant faire partie du réseau Natura 2000, présentant un caractère alluvial commun : I33 – île de la Platière et sites périphériques, D4- Milieux alluviaux du Rhône aval, D5- Basse vallée de la Drôme et D6 – Basse vallée du Roubion. Ce programme LIFE lancé en 1996 a permis de réaliser le premier Document d'Objectifs (DOCOB) du site validé en décembre 1998.

L'association des Amis de l'île de la Platière, s'est vu confié le rôle d'opérateur local.

Dès septembre 1997, le préfet coordonnateur de l'Ardèche propose le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » au ministère comme pSIC (proposition de Site d'Importance Communautaire). En octobre 1997, le site D4 est également proposé comme pSIC auprès de la commission Européenne.

C'est finalement le 19 juillet 2006 que le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est intégré en SIC (1ère publication par l'Union européenne), au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

En 2007, la mise à jour du DOCOB du site est validée.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2008 désigne en droit français, le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » comme ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Le décret du 25 avril 2012 désigne le préfet de l'Ardèche, pour une durée de cinq ans, préfet coordonnateur du site Natura 2000 milieux alluviaux du Rhône aval (zone spéciale de conservation FR 8201677), dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Jusqu'en juillet 2017, l'association des Amis de l'île de la Platière (AAIP) a été en charge de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB). En juillet 2017, l'AAIP fusionne avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère qui reprend l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Depuis janvier 2019, la commune de Le Pouzin (07) a repris l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en septembre 2018 avec l'arrivée début janvier 2019 d'une deuxième animatrice sur la structure animatrice.

Le 16 septembre 2020 le Préfet de l'Ardèche est renouvelé coordonnateur du site pour une durée de 10 ans.

Le 11 mars 2021, Monsieur Christophe Vignal, Maire de la commune de Le Pouzin, a été élu par les membres votant du COPIL Président de comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». La commune de Le Pouzin a été réélue structure animatrice du site.

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8211677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

L'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a été reprise par la Mairie de Le Pouzin en septembre 2018. En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COPIL) du site de Milieux alluviaux du Rhône aval a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. En 2021, ce dernier a été élu Président du comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

La chargée de missions de « Milieux alluviaux du Rhône aval » anime aussi la Zone Spéciale de Conservation « Printegarde » FR 821 2010.

Amanda COCQUELET

Chargée de mission Natura 2000
 Mairie de Le Pouzin
 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
a.cocquelet@lepouzin.fr
 04.75.63.81.48 / 06.33.82.81.32

A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

SUPERFICIE : 2111 ha

DEPARTEMENTS : Ardèche (44 %), Drôme (56%)

COMMUNES 07 : Arras-sur-Rhône, Baix, Beauchastel, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Le Pouzin, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montan, Vion, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

COMMUNES 26 : Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, Érôme, Étoile-sur-Rhône, Gervans, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Pierrelatte, Saulce-sur-Rhône, Serves-sur-Rhône, Les Tourrettes.

REGIONS BIOGEOGRAPHIQUES : Méditerranéenne : 100 %

Toutes les informations sur le site internet : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

A.4. Habitats Natura 2000 recensés

Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (*habitats prioritaires)

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et-ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250
Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	3260
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	3270
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210*
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	91E0*
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	91FO
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0

La cartographie des habitats a été réalisée entre 2010 et 2016. Le Conservatoire Botanique Nationale l'a validée en 2018.

Source : FSD (mise à jour des données 01-08-2017)

A.5. Espèces Natura 2000 recensées

Tableau 2 : Tableau des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Amphibien	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	1191	x					
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	2360					x	x
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	2361					x	
	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	1202	x					
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	1205	x					
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	1209	x					
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	5916					x	
	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille commune		x					

	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse		x
Autres mammifères	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	1337	x
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	x
Chiroptère	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	1327	x
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	1322	x
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	1331	x
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	1312	x
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	1309	x
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	5009	x
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Natusius	1317	x
	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	5365	x
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	1326	x
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	1329	x
	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	1333	x
	<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	5003	x
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	2016	x

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Chiroptère	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	1314	x					
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	x					
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	1310	x					
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	1316	x					
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	x					
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324	x					
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	5564	x					
	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	5749	x					
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	5817	x					
Flore	<i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise						x	
	<i>Astragalus cicer</i>	Astragale poïs-chiche							x

<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle	x
<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cérapophylle submergé	x
<i>Epipactis fibri</i>	Helléborine des castors	x
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	x
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	x
<i>Inula britannica</i>	Inule britannique	x
<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais	x
<i>Najas marina</i>	Grande Naïade	x
<i>Nymphoides peltata</i>	Faux Nénuphar	x
<i>Ophrys arachnitiformis</i>	Ophrys Araignée	x
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	x
<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule en crosse	x
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	x

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Flore	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate							x
	<i>Schoenoplectus triqueter</i>	Scirpe triquètre							x
	<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé							x
	<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire élevée							x
	<i>Valerianella coronata</i>	Valerianella coronata							x
	<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais							x
Invertébré	<i>Zerynthia polyxena</i>	La Diane	1053	x					
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain							x
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli					x		x
	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé							x

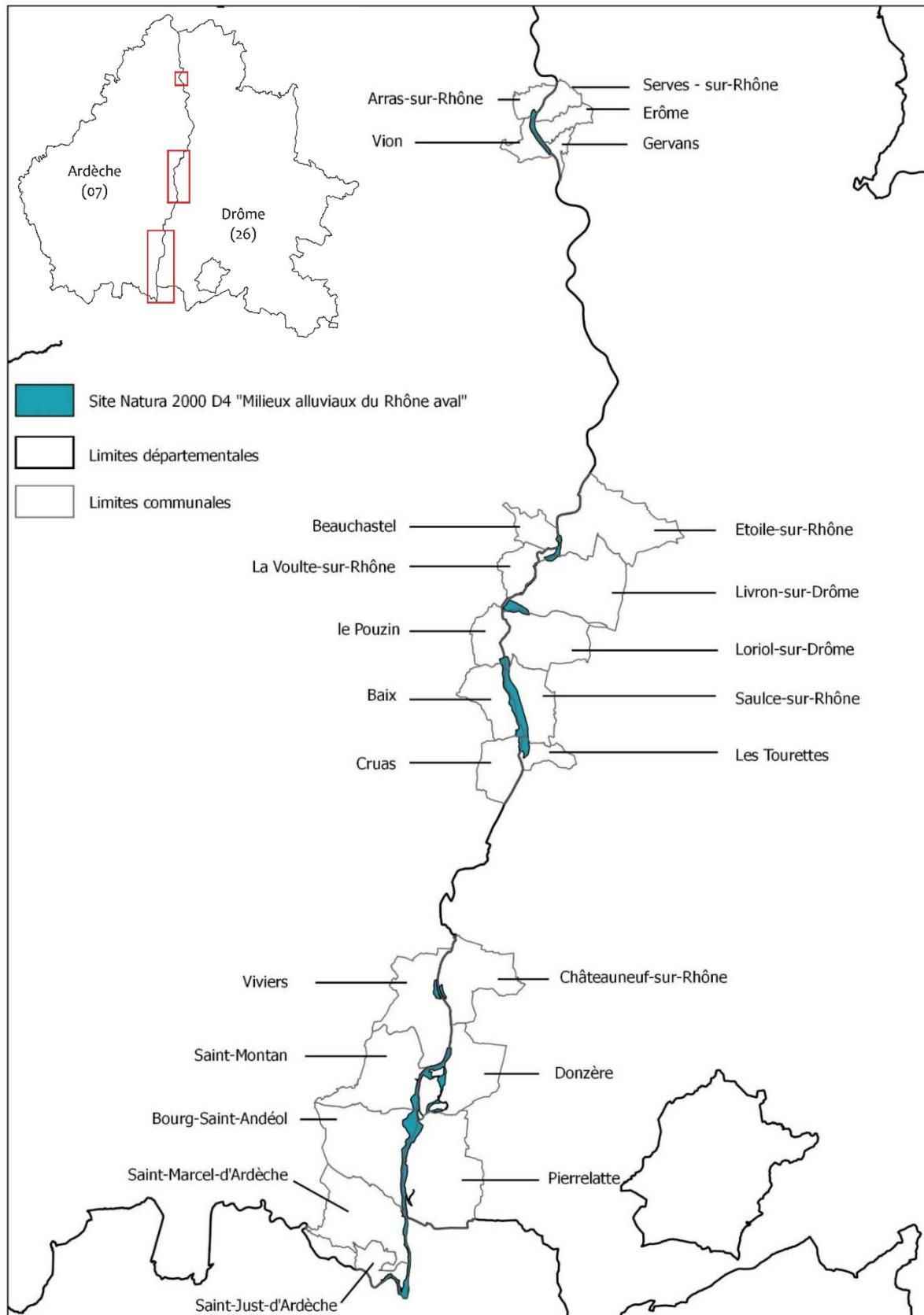
	<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre		x
	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont	x	x
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Sympétrum déprimé	x	x
	<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire	x	x
	<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée		x
	<i>Boyeria irene</i>	Aeschne paisible		x
	<i>Aeshna isoceles</i>	Aeschne isocèle		x
	<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable		x
	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	x	
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	1041	x
	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	1044	x
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucan Cerf-volant	1046	x
	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	1083	x
Poisson	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	1088	x x
	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Ablette spirlin	3019	x
	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile	2500	x
	<i>Chondrostoma nasus</i>	Nase commun	5085	x
	<i>Silurus glanis</i>	Silure glane	2537	

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Poisson	<i>Esox lucius</i>	Brochet	5642					x	
	<i>Salaria fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	5825				x		
	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	1095	x					
	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	1096	x					
	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	1103	x					
	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	1138	x					
	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	1158	x					
	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	1163	x					
	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339	x					
	<i>Telestes souffia</i>	Blageon	6147	x					
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	1126	x					
Reptile	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	5179	x					

<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	1256	x	
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	5670	x	
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	2467		x
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre helvétique	2469	x	

Source : FSD (mise à jour des données 01-01-2023)

A.6. Localisation du site Natura 2000



A.7. Les enjeux identifiés

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des enjeux de biodiversité importants :

- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « lônes », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates...) : le fleuve lui-même, les berges du fleuve couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique... Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduisent à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.

Tous les enjeux du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sont visibles sur le FSD mise à jour en 2023 (<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR8201677.pdf>).

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022

B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

Travail sur le nouveau PAEC en Ardèche pour l'année 2023

Au cours de l'année 2022, une réflexion globale à l'échelle du département de l'Ardèche a été menée pour établir la candidature pour un nouveau PAEC en 2023. Les services de la Chambre d'Agriculture ont intégré les animateurs Natura 2000 et ENS à la construction du futur PAEC pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité en lien avec les pratiques agricoles et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Des comités de suivis ont été organisés tout au long de ce travail. Deux animateurs coordinateurs, du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de l'Etablissement Public et Territorial du Bassin versant de l'Ardèche, se sont chargés de centraliser les données associées à ces aires protégées afin d'identifier notamment les habitats d'intérêt communautaire concernés par les MAEC. L'animatrice a participé à ce travail en se joignant notamment aux animateurs lors de la réunion du 29 mars 2022. Les MAEC définis au cours de l'année ne prenant pas en compte les habitats d'intérêt communautaires représentés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice s'est retirée des échanges. Elle a toutefois suivi l'élaboration des nouveaux PAEC.

B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Contrat et Charte Natura 2000 : échanges avec des propriétaires fonciers

Lors de la soirée de sensibilisation sur les ripisylves à Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre 2022, Monsieur et Madame Mercier s'étaient présentés à l'animatrice du site pour échanger sur la possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000 sur leurs parcelles inutilisées et localisées sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche. Après vérification sur le cadastre par l'animatrice, une des parcelles se situe dans le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sur la rive gauche de l'Ardèche (parcelle B446, lieu-dit La Plaine). Un rendez-vous sur site a été convenu en janvier 2023 pour estimer la potentialité de mise en place d'un contrat. L'animatrice a commencé à rechercher les différents types de contrats associés aux ripisylves et forêts alluviales. L'animatrice profitera de cette rencontre pour proposer la signature de la Charte Natura 2000. Reste à savoir si la Région AURA souhaitera continuer à utiliser les outils charte/contrat suite au transfert de la gestion des sites Natura 2000 notifié par la loi 3DS.

B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

Non mis en œuvre cette année.

B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Pas d'actions non contractuelles mises en œuvre cette année.

B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Carrière Lafarge-Cemex à Donzère : projet de réhabilitation

La carrière DAG Cemex-Lafarge sur la commune de Donzère est soumise à un arrêté autorisant son exploitation de 2006 à 2031. Dans cet arrêté, il est défini qu'un plan de gestion doit être mis en place en post-exploitation. Pour préparer ce plan de gestion le carrière a sollicité l'animatrice pour avoir ses préconisations. Elle s'est rendue sur place pour une visite de la carrière. Les informations données dans l'autorisation de l'exploitation semblent anciennes et peu détaillées. Pour exemple récent de réhabilitation, l'animatrice a fait référence à la carrière Jolly en mesure compensatoire par EDF. Cette mesure compensatoire inclut la création de mares, de nivellation des fonds des plans d'eau, le suivi des habitats et des espèces, des actions d'entretien pour conserver la mosaïque de milieux et une veille sur les espèces exotiques envahissantes. Pour prendre en compte les enjeux du site Natura 2000 dans l'établissement du futur plan de gestion de la carrière DAG, l'animatrice a transmis le DOCOB du site qui reprend les enjeux et des exemples de mesures d'action.



Lône du Bayard longeant la carrière Est de Lafarge Cemex sur Donzère

Par ailleurs, le travail sur ce plan de gestion a fait resurgir des conflits d'usage en lien avec l'exploitation de la carrière. L'animatrice a participé à la réunion du 15 février 2022 avec les différents partis pour échanger sur les enjeux. Lors de cette réunion il a été discuté de la restitution des chemins communaux sur leur tracé originel ou sur un nouveau tracé sur le bord des lônes de Bayard, de Carderousse et de la Berre autour des sites d'exploitation. Il a été discuté de l'accessibilité des chemins notamment pour la rive droite de la lône de Bayard. L'animatrice a préconisé de laisser le chemin à l'état de monotrace pour éviter toute surfréquentation et perturbation de la lône. Le carrier et les propriétaires fonciers étaient du même avis. Il a été convenu qu'une convention serait signée entre la Fédération de pêche de la Drôme et CEMEX-Lafarge pour responsabiliser les pêcheurs au respect des chemins et de l'environnement. L'animatrice a demandé à ce qu'une close soit ajoutée à cette convention pour mettre en évidence la présence du site Natura 2000 sur ce secteur et engager les signataires à prendre le contact avec l'animateur du site. Elle a proposé

des engagements tirés notamment de la Charte Natura 2000.

Programme de réactivation des marges alluviales du Rhône

Dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) une étude d'opportunité (soit une étude de faisabilité) avait été réalisée en 2016 sur 21 sites du Rhône pour identifier des sites prioritaires à restaurer. L'objectif de ce grand programme de restauration est de redonner de la liberté au Rhône endigué, de manière à le reconnecter à ses annexes fluviales (nappes phréatiques, anciens bras secondaires = lônes), et pour ainsi rétablir un équilibre hydraulique en faveur des habitats alluviaux (forêt alluviale, prairie humide...).

Sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval », plusieurs secteurs ont été ciblés et font aujourd'hui l'objet d'études ou de travaux de restauration. Ces sites comportent chacun un intérêt différent : la présence d'anciennes lônes (bras secondaires du Rhône) ou de milieux humides interconnectés par exemple.

Site de Baix (commune de Baix)

Sur le site de Baix, les travaux de restauration de la lône de Géronton ont commencé à l'automne 2020. Ils consistaient à la réouverture de la lône par démantèlement des épis Girardon (renforts transversaux des digues) et à son recreusement. Depuis le début des travaux, l'animatrice a réalisé plusieurs sorties de veille et fait des points téléphoniques réguliers avec la CNR afin de suivre l'avancement des travaux. La 2ème et dernière phase des travaux de septembre 2021 à février 2022 a permis de finaliser les travaux avec le terrassement de la lône (dont environ 6000m³ de limon amené par les précédentes crues), le traitement des matériaux contaminés par la Renouée (environ 26000m³), la restitution des matériaux alluvionnaires fins au Rhône, la restitution des graviers au Rhône (aval barrage du Pouzin), le démantèlement des digues Girardon longitudinales, le traitement de la Renouée sur les bas des quais de Baix et la remise en état du chantier. L'animatrice a pu réaliser des sorties de veille sur ce secteur pour voir le résultat. En 2022 l'animatrice a échangé avec la CNR concernant la revégétalisation des emprises des travaux. Elle a rappelé que toute ouverture dans la ripisylve devait

être systématiquement refermée. Elle effectuera des sorties de veille régulières pour suivre l'évolution post-restauration.

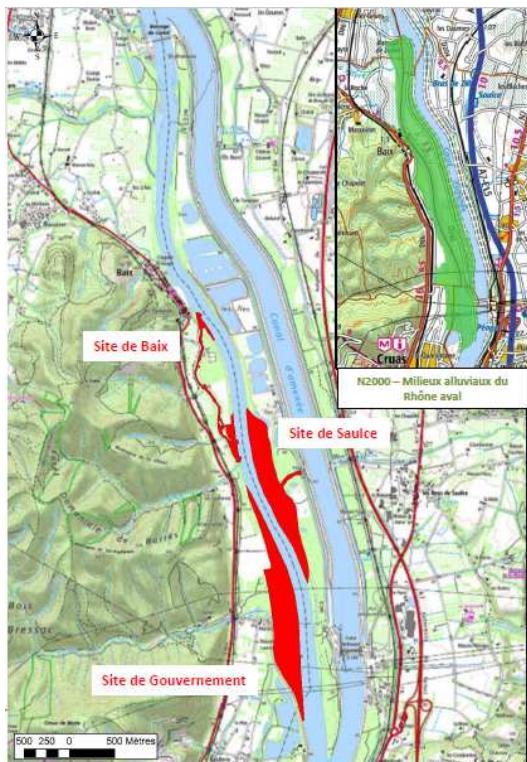


Amont entrée de la lône de Géronton après restauration



Lône de Géronton au débit réservé

Site de Saulce et Gouvernement (communes de Baix, Cruas et Saulce-sur-Rhône)



Localisation des travaux de restauration de la lône de Baix et des emprises des projets de restauration des sites de Saulce et Gouvernement (Source : carte de présentation du projet de CNR - janvier 2020)

Les deux sites de Saulce et Gouvernement ont été regroupés sous un même projet pour faciliter les démarches administratives. Les deux sites se faisant face, l'intérêt de mutualiser les travaux de restauration est tout à fait pertinent.

Ce projet fait l'objet d'un examen au cas par cas, d'un dossier de modification d'ouvrage valant autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'une demande de dérogation espèces protégées et d'un dossier d'évaluation environnementale (avec évaluation d'incidence N2000).

Côté site de Gouvernement, la restauration consisterait en la réouverture de l'ancienne lône par le démantèlement des digues Girardon et le recreusement d'une partie de sa longueur. Sur ce secteur, différents enjeux ont été pointés : six habitats d'intérêt communautaire et la présence d'espèces d'intérêt communautaire (Castor, Loutre, Martin-pêcheur, chiroptères, insectes). Les espèces exotiques envahissantes sont très présentes (Renoué, Jussie et Robinier notamment). Un traitement particulier sera mené pour les zones contaminées. Un diagnostic spécifique a été réalisé sur les boisements pour en

évaluer l'état de conservation : 46% de surface concernées par les espèces invasives (ailante, robinier, négundo) et 30% par des arbres en mauvais état (peuplier). Les gros arbres ont aussi été ciblés en prévision de mise en place d'un protocole d'évitement.

En 2022, l'animatrice a été conviée à une réunion de concertation le 17 novembre avec les différents acteurs publics et experts pour échanger sur les dernières modalités en date des travaux avant d'envoyer le dossier de demande d'autorisation. La CNR estime le début des travaux à l'automne 2023 en commençant par le site de Saulce, et qui se terminerait en 2025. Les travaux sur le site de Gouvernement débuterait à l'automne 2025 pour se terminer en 2026. L'animatrice a questionné la CNR concernant les mesures prévues pour compenser la destruction de la forêt alluviale dans l'emprise de la réouverture de la lône. La CNR a répondu que le CSRPN avait validé le défrichement sans mesure ERC du fait que le réaménagement soit en faveur de l'implantation d'une forêt de meilleure qualité spécifique. Il est prévu toutefois une re-végétalisation à hauteur de deux à trois fois la surface qui va être défrichée.

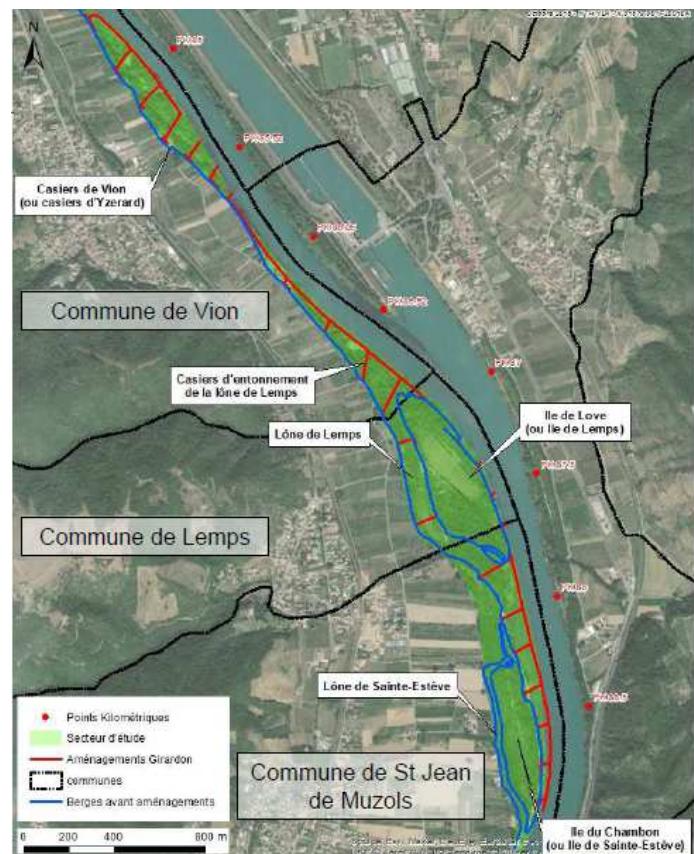
Site du Chambon (communes de Vion, Lemps, Saint-Jean-de-Muzols)

Le projet du site du Chambon regroupe deux secteurs de restauration : le site de Vion et le site du Chambon. L'animatrice a participé à une réunion de présentation du projet sur le terrain le 21 mars 2022. La visite s'est déroulée en trois temps sur les trois sites de restauration que concerne le site du Chambon.

Sur le secteur du casier de Vion au nord, l'objectif est de reconnecter le Vieux Rhône aux plans d'eau résiduels formés par les épis Girardon en démantelant les digues longitudinales et transversales. Ils seront connectés au Rhône au débit réservé. Sur ce secteur, les espèces exotiques envahissantes sont largement implantées. Un traitement spécifique doit être mené sur ces espèces et en particulier sur la Renoué du Japon.

Sur le 4^{ème} casier, un alignement de grands Saules s'est formé sur la digue. La CNR étudie la possibilité de conserver cette portion de digue à travers des modèles hydrauliques pour permettre de préserver cette Saulaie. Le début des travaux est estimé à 2027.

Sur le secteur de Lemps un démantèlement des ouvrages et un recreusement de l'ancienne lône permettra de reconnecter au débit réservé la lône en amont et en aval. Le volume hydraulique qui s'écoulera dans la lône est estimé à 10 ou 15% du débit réservé. Sur l'île formée au centre de la lône, une prairie en mesure compensatoire et le boisement actuel seront conservés. Une réflexion avec le Conseil Départemental est à venir concernant le tracé ViaRhôna qui passe aujourd'hui sur cette future île. Au sein du chenal de la lône, des petits îlots de sédiments seront conservés, rabotés et déboisés pour permettre à l'implantation de végétation pionnière. Les matériaux extraits du recreusement de



Localisation des secteurs de restauration sur le site du Chambon (source : Présentation CNR 08 juillet 2021)

la lône seront revalorisés par des carriers et acheminés par voie fluviale étant donné le volume estimé à 400 000 m³. Le début des travaux serait prévu pour 2023.

Sur le secteur de Saint-Estève, historiquement, ce site avait été déboisé et les remblaiés issus du Rhône lors de la construction du barrage usine de Gervans avait été disposés sur l'île de Saint-Estève. Cette épaisseur de 50cm de déblaie à compromis la repousse d'une forêt alluviale viable. Aujourd'hui le milieu est très atterri, la forêt sèche perdure à un stade de maturité intermédiaire et la présence d'espèces exotiques appauvrit le milieu.

L'objectif sur ce site est de créer une zone humide sous forme d'une roselière à scirpes, à l'abri des processus de sédimentation. Pour ce faire, un décapage de la 1^{ère} couche de remblaié (équivalant à 200 000m³) sera suivi d'un second décapage de la couche de sédiments fins (qui sera réservé). Le plancher de sédiments grossiers enlevé et remplacé par la couche de sédiments fins servira de substrat à la plantation d'une roselière de 6ha. Au sein de cette roselière, des hauts-fonds et des bas-fonds seront créées, ainsi que des fronts de talus pour diversifier au maximum les milieux. La roselière sera connectée à la nappe d'accompagnement du Rhône. Un contrôle de l'implantation des espèces invasives les premières années a été conseillé. L'idée de la mise en place d'un observatoire a été suggéré à condition que les aménagements soient étudiés pour préserver la quiétude des espèces. Une attention particulière devra être porté sur l'attraction de ce milieu pour les chasseurs et les pêcheurs. Il faudra prévoir de protéger le site de façon réglementaire.

Aménagement du parc des lônes sur la commune de Baix (07)

La commune de Baix et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron portent le projet d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif d'intégrer la ViaRhôna à la dynamique de la commune et de valoriser les abords du Rhône. L'animatrice avait suivi les travaux de dévoiement de la ViaRhôna en 2019 et 2020. En 2022 elle a participé à la réunion du 12 janvier 2022 qui visait à caler les différentes modalités du projet. Les financements pour ce projet viendraient majoritairement de l'Etat et la CNR. Concernant le parc des lônes, plusieurs points ont été discutés :

- L'alimentation de la mare en eau pourra difficilement être assuré par le cours d'eau comme il l'avait été imaginé. Les montages de dossier pour détourner l'eau serait trop complexe. Il est proposé d'utiliser l'eau d'irrigation provenant de la vanne située à quelques dizaines de mètres à l'entrée du verger. Les élus semblent conscients de l'importance de maintenir la mare en bon état de fonctionnement écologique. Il est proposé d'utiliser une pompe pour assurer toujours un niveau d'eau minimum. Le bureau d'architecte informe qu'il va se rapprocher du bureau d'étude Mica environnement pour avoir des conseils techniques de mise en place de la mare.
- Il semble acté que la piste risberme CNR sur la rive droite de la lône de Géronton ne sera pas proposée intuitivement aux promeneurs comme étant la suite du cheminement du parc.
- L'idée d'un belvédère avec palissade proposée par l'animatrice n'a pas été retenue du fait du coût financier et de la faible pérennité dans le temps à cause des crues.
- Des encoches avec petits mobilier (comme des bancs) seront délimitées par des petites barrières et entretenue par fauche. Le reste de la forêt ne sera pas entretenue (hors espèces exotiques envahissantes)

Une sortie sur site était organisée le 30 août par le bureau d'étude et d'architecte pour définir l'implantation des différents panneaux d'information sur l'ensemble de l'aménagement et du parc

des lônes. Il a été convenu que l'animatrice apporterait son aide dans la rédaction et l'élaboration des contenus des supports en lien avec les enjeux faune/flore/habitat du site.



Plan d'aménagement du parc des lônes avec la localisation des mobiliers et des panneaux d'information (source : version juin 2022 par GEO-SIAPP - Agence 2BR - OMNIS Structures Conseils)

B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

Avis sur les projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR

L'animatrice a été sollicitée à plusieurs reprises en 2022 concernant divers projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR. Parmi ces projets, la restauration de la digue au niveau du musoir de la confluence Drôme, la remise à niveau des crêtes de digues à l'amont du barrage de Donzère, le confortement de digue à l'aval du barrage de Donzère, ainsi que l'effacement du merlon de terre au niveau de la passe à poissons du seuil de Livron sur la rivière Drôme. Selon les cas, elle a pu transmettre aux bureaux d'étude en charge des études d'impacts environnementales les données faune/flore/habitats. Pour cela l'animatrice s'appuie sur les bases de données à sa disposition ainsi que de l'expertises des spécialistes locaux comme l'association Castor et Homme ou celle des Amis de Viviers par exemple. Elle apporte également un avis à la demande des Directions Départementales des Territoires drômoises et ardéchoises en tenant compte de ses connaissances du terrain et de la cartographie des habitats du site Natura 2000.

B.3.3. Veille locale et alerte

Aménagement d'un dispositif de sauvetage pour la petite faune

L'animatrice avait été alertée concernant la passerelle ViaRhôna surplombant la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol qui formait un piège à petite faune. De par leur construction sur des flotteurs pour s'élever en cas de crues, les piliers de la passerelle forment des puits de 2,5 mètres de profondeur aux parois verticales et lisses, empêchant la remontée des petits animaux qui tomberaient

dedans. L'animatrice avait confirmé cette problématique en constatant sur place plusieurs amphibiens « pris au piège ». L'animatrice a sollicité le département de l'Ardèche (responsable de l'entretien des aménagements sur le parcours ViaRhôna) pour proposer plusieurs solutions permettant la remontée des espèces protégées. La mise en place d'un géotextile à texture rugueuse sur les parois des puits de part et d'autre de la passerelle a été la solution retenue pour une somme de 6000 euros avec installation. L'animatrice a participé à la réunion d'avant chantier pour définir les modalités de mise en place et s'est rendue sur place le jour du chantier avant et après la pose du géotextile. Le dispositif a tout de suite été adopté par les amphibiens. A noter qu'il mérirerait d'être complété par une rampe à pente douce pour permettre à d'autres espèces comme les reptiles de remonter. Lors du chantier, des poissons ont aussi été repêchés et remis dans la lône. Ceux-ci devaient être pris au piège depuis la dernière crue de l'hiver 2021. Cela a été signalé au Département en charge du pompage des puits après crues pour faire redescendre la passerelle. L'animatrice a demandé à ce que des pêches de sauvetages soient systématiquement réalisées lors de ces interventions.



Mise en place du géotextile (vue de l'intérieur du puit) ©Photo de l'entreprise Rampa



Grenouille verte sur le géotextile le soir de la pose

Sorties de veille générales

L'animatrice réalise régulièrement des sorties de veille sur les différents secteurs du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » afin de surveiller l'évolution des habitats au fil des années, de constater la présence d'espèces et de considérer les différentes activités humaines en interaction avec les écosystèmes. Ces sorties sont aussi l'occasion de suivre les interventions humaines connues sur le site comme par exemple les dragages CNR ou les projets de restauration des marges alluviales (*Cf. paragraphe B3.1 « Programme de restauration des marges alluviales »*).

Ci-dessous sont détaillées quelques-unes de ces sorties.

Prospection des prairies alluviales sur la combe de Donzère



Photo d'une prairie alluviale sur le site Natura 2000 à Donzère

Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » possède les dernières prairies alluviales de la moyenne vallée du Rhône. Sur les 2221 ha du site Natura 2000, la cartographie des habitats localise deux secteurs à « Pelouses sèches semi-naturelles et à faciès d'embuissonnement sur calcaire » que représentent les prairies alluviales : sur la pointe sud de l'île de Châteauneuf-du-Rhône (voir « Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône » ci-dessous), et sur le nord de l'île à Donzère. L'animatrice est allée prospectées ces dernières le 5 mai 2022. Ces prairies sont sur la propriété de l'entreprise Lafarge avec les parcelles (A127, A137, A185, D24 à 28, D 30 à 35, D374, D375, D380 à 385, D443, D548 à 552). A ce jour, aucune demande d'exploitation n'est prévue sur ce secteur. Sur le terrain, l'animatrice a pu constater un début de fermeture des prairies avec un couvert herbacé accumulés des années passées qui asphyxie le milieu. Seules des *Orchis militaris* ont été observées en termes d'orchidées à cette date-là. Elle a informé Lafarge de l'importance de conserver ces prairies. Le responsable foncier de Lafarge a précisé qu'un berger avait eu les autorisations pour venir faire pâture ces moutons il y a quelques années. Mais sur site, les prairies semblent à l'abandon sans aucune trace de pâturage récent. L'animatrice a proposé à Lafarge de mettre en place un contrat de restauration des prairies, sous condition que celles-ci soient préservées si une exploitation démarrait. Une manière de les préserver serait de les renseigner dans la demande d'autorisation et de les inclure dans le plan de gestion de réhabilitation. A ce stade la DDT Ardèche ne semble pas favorable, évoquant le risque à terme de l'exploitation des parcelles subventionnées par contrat. Lafarge semble frileux quant aux conséquences que la signature d'un contrat sur une potentielle exploitation. L'animatrice poursuivra ses efforts pour tenter de maintenir ces prairies à travers un contrat en lien avec le responsable foncier.

Restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » sur la commune de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien de deux anciennes prairies alluviales d'une surface totale de 0.84ha en zone Natura 2000 à Châteauneuf-du-Rhône. L'entretien de ces deux prairies est inscrit dans le DOCOB du site à travers l'action HAB 4.2 selon la mesure « Entretien mécanique ou par pâturage sur le secteur de Grande Isle ». Les travaux de restauration ont commencé en février 2020. En 2021, l'été pluvieux a été favorable à la repousse de drageons et des rejets. Une 3^{ème} intervention en décembre a consisté à une fauche avec ramassage des résidus.

Au printemps 2022, une intervention mécanique (fin mars) et manuelle (fin avril) ont permis de traiter les rejets des robiniers. L'animatrice a suivi ces deux interventions. L'intervention manuelle a été réalisée par les élèves du CEFA. Elle a consisté à la coupe manuelle des rejets et à l'écorçage des robiniers précédemment écorcés sur seulement une moitié de leur tronc, et des quelques autres oubliés les années précédentes. Concernant les rejets, sur les robiniers écorcés à l'automne 2020,

ceux-ci étaient principalement fins et courts, et ceux des robiniers écorcés au printemps 2021 étaient drus et longs ou totalement absents.

Sur la prairie sud des Aristoloches épistoloches (plante hôte de la Diane inscrite à la Directive Faune Flore Habitat IV) et des *Orchis militaris* ont principalement été observées sur la partie centrale de la prairie qui avait vu ses repousses de peupliers et de robiniers arrachés manuellement par le CEFA.

Sur la prairie nord, deux espèces d'orchidées ont été observées : l'*Orchis militaris* et *Platanthera bifolia*. L'Aristoloché épistoloche a aussi été relevée. De nombreux Agrions (non identifiés à l'espèce) ont également été observés volant sur cette prairie.

Une sortie le 29 novembre 2022 a permis de constater des résultats positifs de l'évolution des prairies. L'été particulièrement sec et long cette année a certainement limité le phénomène de drageonnage et de repousse des ligneux. **Sur la prairie sud**, la strate herbacée s'est bien développée. La surface en prairie sur laquelle les drageons avaient été arrachés manuellement s'est étendue. Les bordures de prairies côtés nord-ouest et sud présentent encore des espèces de sous-bois (lierre, ronce...). Les drageons des différentes espèces sont bien moins développés que l'année passée à la même période. Sur l'ensemble de la prairie, les drageons de Frêne et de Peuplier noir sont globalement majoritaires avec peu de drageons de Robinier faux-acacia. **Sur la prairie nord**, la strate herbacée est majoritaire sur l'ensemble de la prairie. Le secteur montrant le plus de drageons (frêne, peupliers noirs, peupliers blanc et chênes) est la partie sud et ouest de la prairie (en lisière de la bande boisée). La piste au centre de la prairie est encore bien marquée donc encore empruntée par des véhicules. Plusieurs cartouches de carabines de l'année ont été ramassées sur la partie nord-est de la prairie.

	Prairie nord	Prairie sud
Décembre 2021 (après intervention de fauche)		
29 novembre 2022		

Dépôts sauvages (Île de Saulce)



Photo d'un des tas de matériaux de construction aux abords de la gravière remblayée

Au sud de l'Île de Saulce, une ancienne gravière en cours de comblement depuis plusieurs années est sujette à une décharge sauvage qui ne cesse de s'agrandir. Les dépôts de matériaux sont de toutes sortes, et pour la plupart présentent des risques de pollution des sols et des eaux (plastique, polystyrène, plaque de goudron, résidu de placo...). Ces dépôts sont d'autant plus inquiétants que ces terres ont pour vocation à redevenir des zones de cultures. Le signalement avait été fait à la CNR, la DDT, la DREAL, l'OFB et à la commune de Saulce-sur-Rhône le 5 avril 2021, sans que la situation ne change.

En 2022, une prise de contact avec l'UNICEM a renseigné l'animatrice de l'autorisation par arrêté de remblaiage avec des matières inertes (matériaux de construction compris). Par ailleurs, l'animatrice a repris contact avec la commune de Saulce. Il s'avère qu'un contrôle des services de police de l'environnement avait conduit à un rapport envoyé au propriétaire privé qui se devait d'empêcher les dépôts. Le propriétaire ne semble pas avoir réagi suite à ce rapport. La commune assure avoir fait mettre en place des blocs de roche pour bloquer l'entrée mais ceux-ci ont été à terme déplacés par autrui. L'animatrice continuera d'alerter les services compétents pour susciter des mesures plus sévères.

B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Groupe de travail : amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône et ses abords

Un groupe de travail par visioconférence a été organisé le 8 février 2022 par l'animatrice en collaboration avec la FDAAPPMA de la Drôme avec pour objectif de répondre aux mesures d'actions inscrites au DOCOB du site visant à améliorer les connaissances des hydro-systèmes et des données piscicoles. Cette réunion avait pour but de présenter et d'échanger sur des propositions de suivis et d'inventaires des espèces à enjeux sur différents secteurs des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ».

Passe à poissons du seuil de Livron sur la Drôme

Ce secteur présente un intérêt particulier puisqu'il se situe à l'interface entre la Drôme et le Rhône. Depuis 2012, 24 espèces dont 5 d'intérêt communautaire et 5 remarquables (dont l'Anguille) ont été observées. Toutefois, la passe à poissons présente différentes problématiques liées à l'engravement du bassin de décantation et à la déconnexion au cours d'eau à l'étiage. La fédération de pêche de la Drôme proposait plusieurs interventions : un suivi par pêche électrique, un suivi par sondes thermiques pour connaître la température et la hauteur d'eau au fil des saisons et permettre d'étudier la résurgence de nappe à l'aval de la passe (très favorable à la Lamproie) et un bornage des populations par trace ADNe ou pêche électrique pour des espèces ciblées (Toxostome, Lamproie de Planer, Anguille...).



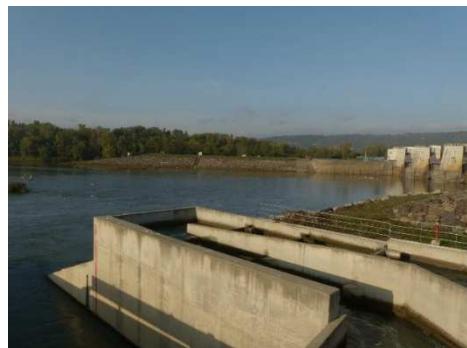
Passe à poissons au seuil de Livron

Les échanges ont fait émerger le nombre d'études et de suivis en cours ou en projet portés par différentes structures sur ce secteur. Dans ce contexte, il paraît intéressant d'établir une base de données commune voire, en complément, de mettre en place un comité de gestionnaires sur ce secteur pour instaurer une dynamique de concertation et de mutualisation des connaissances. Ce comité pourrait notamment consolider la collaboration des différents acteurs dans une cohérence d'action au regard des enjeux écologiques et des problématiques hydrauliques.

Les lônes sur la plaine de Donzère

Sur l'île de Donzère, peu de données piscicoles sont connues sur les lônes qui la parcours en dehors de celles obtenues par le programme de recherche RhônEco. Cela est délétère pour mesurer le niveau d'enjeu de ces sites qui historiquement présentaient une belle biodiversité. La fédération de pêche propose de recourir sur ces lônes à un suivi par ADNe ou par pêche électrique. L'acquisition de nouvelles données permettrait de définir et de prioriser la gestion voire la restauration de certaines de ces lônes au regard notamment de projets à venir (restauration du canal d'Orange, mise en place d'une petite centrale hydroélectrique sur le barrage de retenue de Donzère avec potentiellement l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons...).

Passe à poissons du barrage de retenue de Le Pouzin



La principale question sur ce secteur concernait la nécessité de pérenniser le suivi de la passe à poissons après seulement 1 an de suivi en 2017-2018. La CNR a répondu qu'elle n'était pas fermée à la réalisation d'un inventaire par vidéo-comptage sur cet aménagement. Cela pourrait être envisagé en 2027-2028 pour évaluer l'efficacité de la passe après 10 ans de fonctionnement.

Passe à poisson du barrage de retenue de Le Pouzin

Etude photo interprétation

Les sites Natura 2000 FR8201677 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et FR8212010 ZPS 12 « Printegarde » portés par la commune de Le Pouzin, présentent un enjeu fort dans la moyenne vallée du Rhône avec la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaires parfois à l'état relictuel dans la vallée. Ces dernières années de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification des paysages et des habitats rhodaniens. Parmi ces facteurs : exploitation forestière (notamment sur les boisements alluviaux), le changement des pratiques agricoles et l'aménagement touristique du territoire (Via Rhôna), en sont des exemples. Dans le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201677 D 4 « Milieux alluviaux du Rhône aval », une action vise à *la mise en place d'un suivi à échéance régulière des habitats naturels* notamment par le biais de *la photo-interprétation* (voir Action SUIV1.2). C'est dans ce contexte qu'une étude de l'évolution des grands habitats par photo-interprétation sur les périmètres des deux sites a été réalisé avec comme financement la subvention FEADER 7.63 dédiée à l'animation Natura 2000. L'objectifs de cette étude était de localiser les secteurs où les grands habitats ont changé de nature, de comparer puis d'analyser l'évolution des surfaces concernées sur deux années de référence : 2007 et 2021. Une synthèse de l'étude détaille les résultats pour chaque site Natura 2000. Sur les 2112 ha du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », 313,22 ha ont connu une évolution entre 2007 et 2020, soit 14,8% du site. Les principales évolutions concernent la diminution des eaux de surfaces lié à la dynamique alluviale naturelle (-3,59%), à la diminution des prairies et pelouses (-12,4 ha) devenues cultures intensives, fourrés ou zones rudérales et la diminution de la surface de carrière suite à des exploitations terminées (exemple : carrière Lafarge Joly à Donzère). L'étude met en évidence une augmentation des boisements, des forêts et autres habitats boisés qui prennent la place de fourrés (+2,5%), des vergers qui ont remplacé des cultures (dynamique agricole), des milieux agricoles à la place de friches et des friches suite à une exploitation de gravière (+4%).

A l'échelle globale sur les deux sites Natura 2000, on retient de cette étude :

- Pas de perte au niveau forestier à l'échelle des deux sites
- Fermeture des pelouses sèches à évaluer plus finement *in situ*
- Peu d'habitat ont régressé au profit d'habitats artificiels ou de cultures

A noter les limites de la photo-interprétation dans cette étude avec certaines évolutions camouflées ou imperceptibles (ex : ViaRhôna...), des habitats à allures proches difficilement différenciables par photo-aérienne (prairie, pelouse sèche, zone rudérale). L'animatrice effectuera en 2023 une campagne de terrain pour vérifier ce biais sur les secteurs concernés.

Test de mise en œuvre du protocole STELI (odonates)

Elaboré en 2010, puis mis en œuvre depuis 2011, le Suivi Temporel des Libellules (STELI) est co-piloté par le MNHN, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'OPIE et la SFO. Ce protocole s'intègre dans le Plan national d'actions en faveur des odonates et le programme Vigie-Nature. L'objectif du STELI est de suivre l'évolution des populations d'odonates à l'échelle nationale afin de diagnostiquer les causes de variation, en s'appuyant sur des réseaux d'observateurs volontaires. Dans le DOCOB du site, il est préconisé de réaliser des inventaires des espèces d'odonates, comme étant des indicateurs de bonne qualité des zones humides. Accompagnée de sa collègue Sophie Coste-Durieux, l'animatrice a réalisé 3 sorties de prospection sur les odonates le 7 et 14 juin ainsi que le 4 juillet. Les animatrices ont prospecté les contre-canaux à hauteur de la passerelle Via

Rhôna sur la rivière Drôme et au niveau du pont de Le Pouzin. A noter qu'une autorisation de capture avec re-lâchage a été délivrée par les préfectures de la Drôme et de l'Ardèche. Ci-dessous, la liste non-exhaustive des espèces rencontrées lors des différentes sorties effectuées :



- Agrion de Mercure - *Coenagrion mercuriale*
- Caloptéryx éclatant - *Calopteryx splendens*
- Caloptéryx hémorroïdal - *Calopteryx haemorrhoidalis*
- Caloptéryx occitan - *Calopteryx xanthostoma*
- Crocothémis écarlate - *Crocothemis erythraea*
- Ischnure naine - *Ischnura pumilio*
- Libellule fauve - *Libellula fulva*
- Orthétrum bleuissant - *Orthetrum coerulescens*
- Pennipatte bleuâtre - *Platycnemis pennipes*

Cœur copulatoire de deux Agrions de mercure (Coenagrion mercuriale)

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Suivi de l'efficacité de l'écorçage du Robinier faux-acacia sur les prairies de Châteauneuf-du-Rhône

Dans le cadre des travaux de gestion de la prairie alluviale sud de Châteauneuf-du-Rhône par la CN'AIR (cf. B3.3 - *Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône*), 56 Robiniers faux-acacia devaient être éorcés. Une collaboration avec une classe de 2nd du Centre d'Etude Forestière et Agricole de Montélimar a été initiée en 2020. Au cours d'un chantier nature, les élèves avaient à charge d'écorcer manuellement 21 des robiniers ciblés sur la moitié du tour du tronc. L'intervention manuelle visait à réduire le stress des arbres pour diminuer le nombre de drageons et ainsi épuiser les pieds en plusieurs intervention d'écorçage et de coupe de rejets. Un facteur de saisonnalité a été mis en place pour l'intervention manuelle : seize des pieds de robiniers ont été éorcés en octobre 2020 et les cinq autres au printemps 2021. Les 35 robiniers restants ont été éorcés mécaniquement par un prestataire à l'automne 2020.

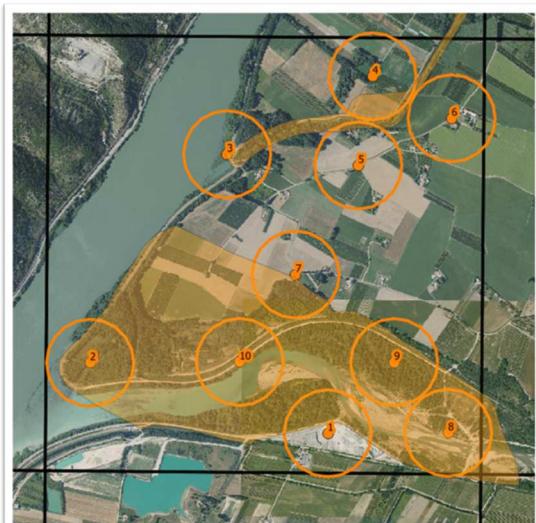
En octobre 2021 l'animatrice avait effectué un premier relevé pour évaluer l'efficacité de l'écorçage. Il était recherché une différence de réaction des arbres éorcés en fonction des deux facteurs : le mode d'écorçage (mécanique ou manuelle) et la période d'écorçage (automne ou printemps). Deux réactions ont été analysées : la présence de rejets et/ou de feuilles à la cime de l'arbre. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le 29 novembre 2022 l'animatrice a renouvelé ce relevé sur les robiniers ayant subis une intervention par la CN'AiR et les élèves du CEFA au printemps (voir paragraphe dans la section B3.3 « Restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône »). Les robiniers éorcés mécaniquement montrent clairement un dépérissement avec une cime morte et des drageons de plus en plus faibles (relativement aux observations faites en 2021). Les 16 robiniers éorcés partiellement à l'automne 2020 et entièrement au printemps 2022 montrent des rejets très fins voire absents avec en revanche une cime en vie (fruits et branchages de l'année). Les 5 robiniers éorcés totalement au printemps 2021 présentent de signes de dépérissement importants et semblent être ceux pour qui l'écorçage a le mieux fonctionné toute méthode confondue.



Rejets sur un pied écorcé mécaniquement et dont les rejets ont été traités au printemps 2022 (drus, en grand nombre, sur tout le tour du tronc)

B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en orange (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597). Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (10/03), en avril (14/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (16/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette			1							
Bécassine des marais		3								28
Bergeronnette des ruisseaux									1	
Bergeronnette grise					1				1	
Bondrée apivore		1								
Bouscarle de Cetti	2	2	2	1	1					2
Bruant zizi						1			1	
Buse variable	1				1			1		
Canard colvert		5	3						4	
Canard souchet		6								
Chardonneret élégant				2	1		1	1		
Chevalier guignette		4								1
Cisticole des joncs					1			1	1	
Corneille noire	1	2		2		1		1		
Coucou gris	1			2				2		
Cygne tuberculé		3	1	1						
Étourneau sansonnet	2			10	3	1				
Faucon crécerelle								1		
Fauvette à tête noire	2	2	2	4	3	3	1	3	1	3
Fauvette des jardins	1									
Gallinule poule-d'eau		1	2							
Geai des chênes					1			1		1
Goéland leucophée		1			1					
Grand Cormoran		1		1					1	
Grande Aigrette		1			1			1	1	2
Grimpereau des jardins	2		1	1		1				1
Grive musicienne				1						
Héron cendré		1				2		2		
Hirondelle de fenêtre							3			
Hirondelle rustique							3			
Hypolaïs polyglotte									1	
Loriot d'Europe		1	1			1	1	1		

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Martinet noir									1	
Merle noir	1		1	1		1	1	1		1
Mésange bleue					3					3
Mésange charbonnière	1	1	1	3	1	1	1			1
Mésange indéterminée	1									
Milan noir							1	2		
Moineau domestique					3		4	10	1	
Nette rousse		3								
Pic épeiche			3			1		1		
Pic indéterminé	1									
Pic vert	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pie bavarde						1				
Pie-grièche écorcheur					1					
Pigeon ramier	2	5			2	2	1	2		2
Pinson des arbres		1	2	1		1	1	2		2
Pouillot fitis	1		1							
Pouillot véloce	2	2	2	1						2
Rossignol philomèle	1	1		1	2	2			2	1
Rougegorge familier	2	3	2	2	1	1		2	1	1
Rougequeue noir				1		1				
Rousserolle effarvatte					1					
Rousserolle turdoïde				1						
Sarcelle d'hiver		2								
Sterne pierregarin			3							
Tourterelle des bois				1						
Tourterelle turque	1						1	3	2	
Troglodyte mignon			1	1		1		1		1
Verdier d'Europe			1	1	1	1	1	2		
Total nombre d'espèces observées sur chaque point	19	24	21	22	18	21	15	21	14	15

Résultats du STOC-EPS réalisé sur le carré STOC n°260597 en 2022 : nombre maximale d'individus sur les 3 passages

Comptage des oiseaux hivernants

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. Le 14 janvier 2022 l'animatrice s'est rendue à ce comptage avec les bénévoles de la LPO. Durant la journée, les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les plans d'eau alentours. En fin de journée, le dortoir à aigrettes situé sur le Petit marais de Printegarde a été prospectés. En 2022, bien que des traces de fientes laissées sur les arbres présageaient la présence d'aigrettes sur le petit marais de Printegarde, aucun individu n'est venu se poser le soir du comptage. Un amas de plumes au sol peut laisser imaginer une prédation qui expliquerait l'abandon du dortoir. Aucune sortie ultérieure n'a permis de confirmer l'absence totale d'individus le reste de la saison d'hivernage. Cela restera à être confirmé en 2023.

Espèces	2019	2020	2021	2022
Aigrette garzette	23	33	32	0
Grande aigrette	44	15	28	0
Héron cendré	1	2	4	0

Résultat du comptage sur le dortoir à Aigrettes du petit marais de Printegarde

Depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnents afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à Grands cormorans sur les communes de Meysse et de Baix en janvier au bord du Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années. A noter que le dortoir de Meysse abrite également des Hérons cendrés (dans des nids), des Grands cormorans et des Canards colvert qui arrivent à la tombée du jour.

Localisation dortoirs	2019	2020	2021	2022
Baix	597	243	140	155
Meysse	/	114	49	48

Résultat du comptage sur deux dortoirs à Grand cormoran

B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.5.1. Actions de sensibilisation

Soirée films-conférences débats sur les ripisylve à Privas



Photo de la soirée sur les ripisylves au cinéma de Privas le 10 février 2022

Une soirée grand public a été organisée au cinéma de Privas le 10 février 2022 par les deux animatrices du Pouzin. Le thème de cette soirée portait sur les ripisylves, l'habitat d'intérêt communautaire commun aux trois sites qu'elles animent. Deux associations de protection de la nature devaient intervenir lors de cette soirée (la LPO et France Nature Environnement). La FNE n'a pas pu venir au dernier moment. L'objectifs de cette soirée était de sensibiliser le grand public sur l'intérêt des ripisylves et des forêts alluviales, de faire connaître leur fonctionnement et leur utilité pour les cours d'eau, le maintien des berges et les espèces qu'elles abritent.

Une stratégie de communication importante a été mise en place au sein de nos réseaux et via la radio France Bleue Drôme-Ardèche dans l'émission Grandeur nature où nous sommes intervenues pour présenter les 3 sites Natura 2000 et leurs liens avec les cours d'eau. Malgré les restrictions liées au contexte sanitaire, ce sont une soixantaine de personnes qui ont participé à cette soirée. A noter que Amanda Cocquelet n'a pas pu être présente pour animer la soirée aux côtés de sa collègue Sophie Coste-Durieux du fait de ces restrictions.

Soirée conférences débats sur les ripisylve à Saint-Just-d'Ardèche

Cette soirée de sensibilisation s'est déroulée le 18 novembre 2022 sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche. A la demande des élus de la commune, cet évènement était organisé par l'animatrice en collaboration avec son homologue du Syndicat mixte de Gestion des Gorges. La Fédération des associations de Protection de la Nature d'Ardèche (FRAPNA) et l'Etablissement Public et Territorial du Bassin Versant de la rivière Ardèche sont intervenus lors de cette soirée. A noter que la LPO devait aussi réaliser une présentation mais n'a pas pu être présente. Plus de 50 personnes, propriétaires de ripisylve, élus ou encore passionnés, ont assisté aux conférences. En effet, à la demande de la commune de Saint-Just-d'Ardèche, l'effort de communication a été principalement axé sur l'information aux propriétaires riverains au Rhône et à l'Ardèche. Pour cela, une dizaine de communes ont été impliquées à l'organisation de la soirée afin de relayer un courrier d'invitation et d'information aux propriétaires terriens et de communiquer auprès des autres citoyens. La radio France Bleu Drôme-Ardèche a aussi été sollicitée pour médiatiser



Photo de la soirée sur les ripisylves à la salle polyvalente de Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre 2022

l'évènement. A l'issue de la soirée, un compte-rendu de la soirée avec les informations clés à retenir a été transmis à toutes les communes participantes en leur proposant de les communiquer à leurs élus.

Infolettre

Dans l'optique de tenir informé le réseau d'acteurs des actualités sur chacun des 3 sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, mais aussi de dynamiser davantage le territoire, les animatrices ont mis en place une infolettre numérique envoyée 3 fois par an. Ces infolettres sont organisées en plusieurs volets : un édito rédigé par les deux Présidents de COPIL, les actualités sur les sites, les actions concrètes sur les sites et une partie de sensibilisation sur un sujet en lien avec un enjeu environnemental.

Voir les infolettres en annexe.

Animations de sensibilisation de scolaires et du grand public



Photo de la sortie sur le chant des oiseaux à Bourg-Saint-Andéol avec l'association Bourg en transition

L'année 2022 a permis la reprise des animations scolaires, avec l'aide d'une stagiaire de BTS en Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes à Cruas, Baix, Le Pouzin, et le CEFA de Montélimar, ont pu bénéficier de diverses activités en classe ou lors de sorties, pour des niveaux s'étalant de la moyenne section à la 2nd, pour près de 90 élèves. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir et de sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure et à sa gestion.

Aussi, à la demande de l'association Bourg en transition de Bourg-Saint-Andéol, une sortie sur le chant des oiseaux a été animée par l'animatrice le

10 juin sur le bord de la lône de la Grange écrasée. Une quinzaine de personnes sont venues découvrir le langage de l'avifaune et apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces. Ces animations ont été très appréciées par les différents publics touchés. Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants du territoire sur la richesse du patrimoine naturelle qui les entoure.

Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000

En 2021, les animatrices de Le Pouzin avaient créé un site internet pour chacun des sites Natura 2000 qu'elles animent. Le site internet pour « Milieux alluviaux du Rhône aval » rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site, mais aussi un lien de référence sur lequel peuvent s'appuyer les animatrices pour fournir des éléments aux demandeurs d'informations. En 2022, l'animatrice a poursuivi la construction du site internet et la mise à jour des actualités et des données.

Site internet : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018. Après 2 ans et demi de travail collaboratif, l'exposition a vu le jour en juillet 2021. L'année 2022 a été vouée à sa valorisation avec une exposition des panneaux dans les différentes structures animatrices de Drôme-Ardèche, mais aussi dans les DDT de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que dans les DREAL de Lyon et de Clermont Ferrand. L'animatrice accompagnée de sa collègue de la communauté de communes du Diois, ont réalisé une présentation de l'exposition à la DDT de la Drôme le 9 février 2022. Bilan de l'année, sur les deux départements Drôme et Ardèche, l'exposition Natura 2000 aura touché

32 évènements pour 195 jours « en déplacement », auprès de 11 structures différentes (dont 4 en dehors du réseau).

Par ailleurs, afin de communiquer à plus grande échelle, une candidature au Grand Prix Natura 2000 français et aux Natura 2000 Award (Grand prix européen) ont été envoyées. Le projet de cette l'exposition est ressorti finaliste du Natura 2000 Award avec une participation par visioconférence de la remise des prix qui se déroulait à Bruxelles.

Enfin, à la fin de l'année 2022, la mairie de Le Pouzin était en possession d'un reliquat de la subvention 7.63. Un nouveau jeu de l'exposition pour la commune de Le Pouzin a pu ainsi être imprimé. Plusieurs autres structures animatrices ont aussi imprimé leur jeu de panneaux. Un questionnaire en ligne sera envoyé début 2023 pour centraliser les retours d'expérience et faire la liste des structure détentrices de l'exposition. L'appropriation de cet outil par les animateurs est très positive.



Vue d'ensemble des 5 panneaux de l'exposition Natura 2000 interdépartementale de la Drôme et de l'Ardèche.

Rédaction d'articles divers

L'animatrice a rédigé ou participé à la rédaction de plusieurs articles au cours de l'année (*voir l'ensemble des articles en annexe*). En 2022 un dossier dans le bulletin municipal annuel du Pouzin a notamment été rédigé par les deux animatrices. La presse est un moyen de communication qui permet de faire connaitre aux citoyens le réseau de sites Natura 2000 et ses actions.

B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations natures ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la période de l'année.

B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.6.1. Rencontre des acteurs

Petites villes de demain

Dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique, le gouvernement a souhaité que le programme Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement. La commune de Le Pouzin est lauréate du programme Petites Villes de Demain et la convention d'adhésion au programme a été signée en avril 2021. La mise en œuvre de cette convention au travers du programme « Action Cœur de Ville », a abouti à la définition d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Il constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographique. Afin de prendre en compte la richesse environnementale de la commune, la cheffe de projet a sollicité les animatrices pour échanger et faire relire les orientations de l'ORT dédiées. Les animatrices ont conseillé de mettre en place d'avantage d'outils de sensibilisation à l'environnement sur la commune avec notamment des lectures de paysage pour faire découvrir aux citoyens la nature qui les entourent. Elles ont proposé également de compléter le document avec des informations sur la pollution lumineuse, sur les corridors écologiques (avec notamment le maintien de parcelles en friche), sur les pièges à faune et sur la ressource en eau.

PLU le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé la première version du PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à sa relecture concernant la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien à jour dans ce document.

Réunion CNR mairie Le Pouzin

Les élus du Pouzin ont demandé à l'animatrice d'organiser une réunion d'échanges avec la Compagnie Nationale du Rhône qui s'est tenue le 10 février 2022 à la mairie de Le Pouzin. Les objectifs de cette réunion étaient de faire le point sur les projets en cours et à venir (côté CNR et Natura 2000) et de renouer du lien et instaurer une dynamique d'échanges et de concertation (discuter des attentes de la CNR et de la structure animatrice, établir des échanges plus réguliers et une concertation mutuelle en amont des projets, mettre en lumière des points de blocage et y remédier). La CNR a présenté succinctement les projets à venir sur le périmètre des sites Natura 2000 : une étude piscicole sur la passe à poissons du seuil de Livron sur la Drôme, le dragage du piège à gravier de la Drôme dans les années à venir, le projet de restauration des marges alluviales des secteurs de Saulce et Gouvernement et la mise en place d'une petite centrale hydro-électrique et l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons sur le barrage de retenue de Donzère.

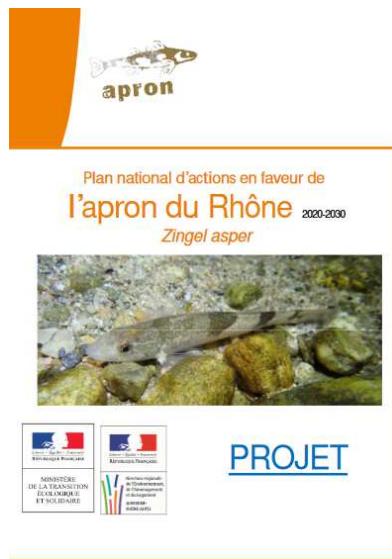
Concernant les travaux d'entretien des ligneux dans la grande roselière de Printegarde, la 1^{ère} version de l'étude d'impact pour les travaux a fait l'objet d'un retour des différents services instructeurs avec plus de 80 questions/points à préciser. En début 2022 la CNR a donc travaillé à apporter des réponses sur ces différents points. La CNR a rappelé que ce projet fait partie des travaux menés dans le cadre de la maintenance courante de l'aménagement, mais a reconnu qu'il s'apparentait à un projet de

territoire avec de nombreuses entités locales concernées. Sur ce sujet, l'animatrice a soulevé le point crucial de solliciter et de se concerter avec la structure animatrice en amont des projets. En effet, les roselières sur Printegarde sont les habitats clés d'espèces avifaunes y séjournant lors de la migration, de la reproduction ou de l'hivernation. Les suivis annuels réalisés par les animatrices sont d'ailleurs riches en informations. L'animatrice a proposé d'organiser une sortie sur le terrain conjointement avec la DDT de l'Ardèche et la CNR pour discuter des potentiels points de blocage et d'interrogations. Suite à cette réunion, la DDT de l'Ardèche n'a pas donné suite à cette proposition pour le moment.

De son côté l'animatrice a mentionné sa volonté d'impliquer la CNR dans le travail de mise à jour du DOCOB de Printegarde notamment pour la définition des nouveaux objectifs et comme cela avait été le cas en 2004 lors de la rédaction du 1^{er} DOCOB.

B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II
Le 3 février 2022, l'animatrice a participé en visioconférence à un groupe de travail dans le cadre du lancement d'une étude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de la rivière Ardèche pour l'Apron inscrite au Plan National d'Action II pour cette espèce. En effet, l'action 10B du PNA Apron II prévoit d'améliorer le fonctionnement du milieu à la confluence de l'Ardèche, d'augmenter la qualité et la quantité d'habitat pour l'Apron sur la confluence et d'améliorer la fonctionnalité de la PAP du seuil à l'aval et assurer sa franchissabilité pour l'Apron. Il a été rappelé que des traces ADN très faibles dans le vieux Rhône de Donzère avaient été détectés en 2020, mais pas en 2021. Aussi des traces ADN « fortes » ont été détectées à l'aval de la confluence. A noter que le bassin de l'Ardèche est la 2^{ème} plus grande population d'Apron sur le bassin du Rhône. Lors de ce groupe de travail, il a été discuté du périmètre d'étude de faisabilité au niveau de la confluence Ardèche jusqu'au 1^{er} seuil et de prendre en compte la lône du Petit Malatras. Pour cette étude les financeurs seraient l'Agence de l'eau, la Région AURA et possible la CNR sous le volet biodiversité. L'étude serait conduite sur 18 à 24 mois à partir de 2023.

Une réunion portait sur un projet d'étude de faisabilité similaire sur la confluence de la Drôme avec le Rhône. L'animatrice n'avait pas pu y participer.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par la Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors d'autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus



Comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » le 13 octobre 2022 à la carrière Joly à Donzère

Le comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » s'est déroulé le 13 octobre 2022 sur la commune de Donzère. Trente-six personnes se sont présentées au COPIL. L'ordre du jour comportait le bilan des actions menées en 2021-2022, la présentation de l'avancement des projets de restauration des marges du Rhône sur le site par la CNR, les perspectives pour l'année 2023 avec un point d'information particulier sur le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions suite à la loi 3DS. La réunion en salle s'en est suivie par une visite de terrain à la carrière Joly à Donzère. EDF était présent pour expliquer le contexte actuel de la carrière. Cette carrière a cessé son activité en 2012, et depuis 2015, elle fait l'objet d'une mesure de compensation gérée par

EDF. Un certain nombre d'aménagements ont été créés : des mares, des hibernaculums pour les reptiles, des zones de haut-fond dans les lacs par exemple. La zone présente une mosaïque d'habitats très intéressante avec des plans d'eau, des mares, des ceintures de végétaux semi-aquatiques, des boisements alluviaux, des milieux ouverts secs... Cet exemple de réhabilitation à travers une mesure de compensation est assez atypique et les actions mises en œuvre cohérentes avec les objectifs du DOCOB. Le comité de pilotage et la sortie ont été riches en échanges. Suite au comité de pilotage un compte-rendu a été rédigé et un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des invités au COPIL. L'idée de ce questionnaire était de comprendre les attentes des membres du COPIL et de recevoir leurs appréciations concernant le déroulement de la réunion.

B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2023. En ce qui concerne le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice prévoit de consacrer 60% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 766 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et de sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2023 entre les dépenses de rémunération, les frais de formations professionnelles, l'achat de services extérieurs avec l'organisation d'une conférence sur les reptiles et la réalisation par

un bureau d'étude d'un inventaire d'odonates sur le site de B25, ainsi que l'impression de panneaux d'information supplémentaires à installer sur Printegarde.

B.8. Mises à jour du Docob

Non initié cette année.

B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.9.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, l'animatrice est tenue de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mises en œuvre sur le site, ainsi que les participations de l'animatrice aux démarches, études et autres projets de territoire. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitatif du temps de travail au travers d'un tableau de suivi spécifique et complété tout au long de l'année. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Non initié cette année.

B.10. Divers - Autres frais

B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche

Une matinée d'échanges a été organisée par les 2 animatrices le 21 novembre 2022 pour préparer avec 4 autres animateurs une réunion de réseau Drôme-Ardèche début 2023 afin de relancer la dynamique interdépartementale. L'objectif de cette demi-journée était de préparer la future réunion en établissant une ébauche d'ordre du jour en partant de nos besoins et projets respectifs pour l'année à venir. Il est ressorti un besoin d'identification des sites Natura 2000 en donnant plus de visibilité sur nos territoires à travers des applications smartphone existantes (application de randonnées par exemple), des tenues de stands en réseau ou l'élaboration de panneaux d'information sur le terrain par exemple. Il a été discuté également de l'opportunité de s'auto-former entre nous à partir des domaines d'expertises ou de retour d'expérience de chacun. L'idée de réaliser à nouveau des études inter-sites a également été proposée (pour caractériser les effets du changement climatique notamment). Enfin il est apparu important de prévoir un temps d'échange lors de la prochaine réunion sur le transfert à de la compétence Natura 2000 à la Région et de préparer une éventuelle rencontre avec les nouveaux interlocuteurs.

B.10.2. Formations

L'animatrice n'a pas pu effectuer de formation cette année à cause du manque de places ou de l'indisponibilité de date sur les formations qui l'intéressaient. Après validation par la DDT 07, le reliquat de subvention a permis d'imprimer un jeu de l'exposition Natura 2000 et d'acheter l'atlas en 2 volumes des oiseaux migrateurs de France.

Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche

Avec l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AuRA) a créé en 2020 un Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves. Cet outil simple à prendre en main et utilisable à toute période de l'année et sur une grande partie du territoire national, est principalement destiné aux structures gestionnaires de milieux aquatiques et plus largement aux propriétaires forestiers et association de protection de la nature et de l'Environnement. En résumé, cet indicateur indirect permet d'évaluer la biodiversité sans être naturaliste en relevant uniquement les capacités d'accueil de la ripisylve.

Le 17 octobre 2022, l'animatrice accompagnée de sa collègue animatrice du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ont été formées à l'IBC par la FRAPNA Ardèche. Une présentation du protocole s'est suivie d'une mise en application sur deux tronçons de ripisylves en rive droite et gauche de la rivière Ardèche. Cette journée a permis de mettre en évidence dans deux ripisylves très différentes les atouts et les limites de cet indice qui permet d'évaluer à travers un score le potentiel d'habitat pour les espèces. Il a été discuté avec la FRAPNA de la possibilité d'organiser une journée similaire avec le réseau d'animateurs drômois et ardéchois. Ceci a été validé par la FRAPNA qui pourra chercher une partie des fonds pour organiser cette journée. Cette idée sera proposée à la réunion de réseau prévue début 2023 (voir B10.1 Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche).

B.10.3. Divers

Encadrement de stagiaires

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré une stagiaire de 1^{ère} année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Suzie Laurans a effectué un stage de 8 semaines entre mai et juin. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur les préparations et la réalisation d'animations scolaires. Elle a pu aussi accompagner les animatrices dans leurs différentes sorties de suivi de l'avifaune.

Fonctionnalités usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2022

C.1. Temps de travail sur l'animation Natura 2000

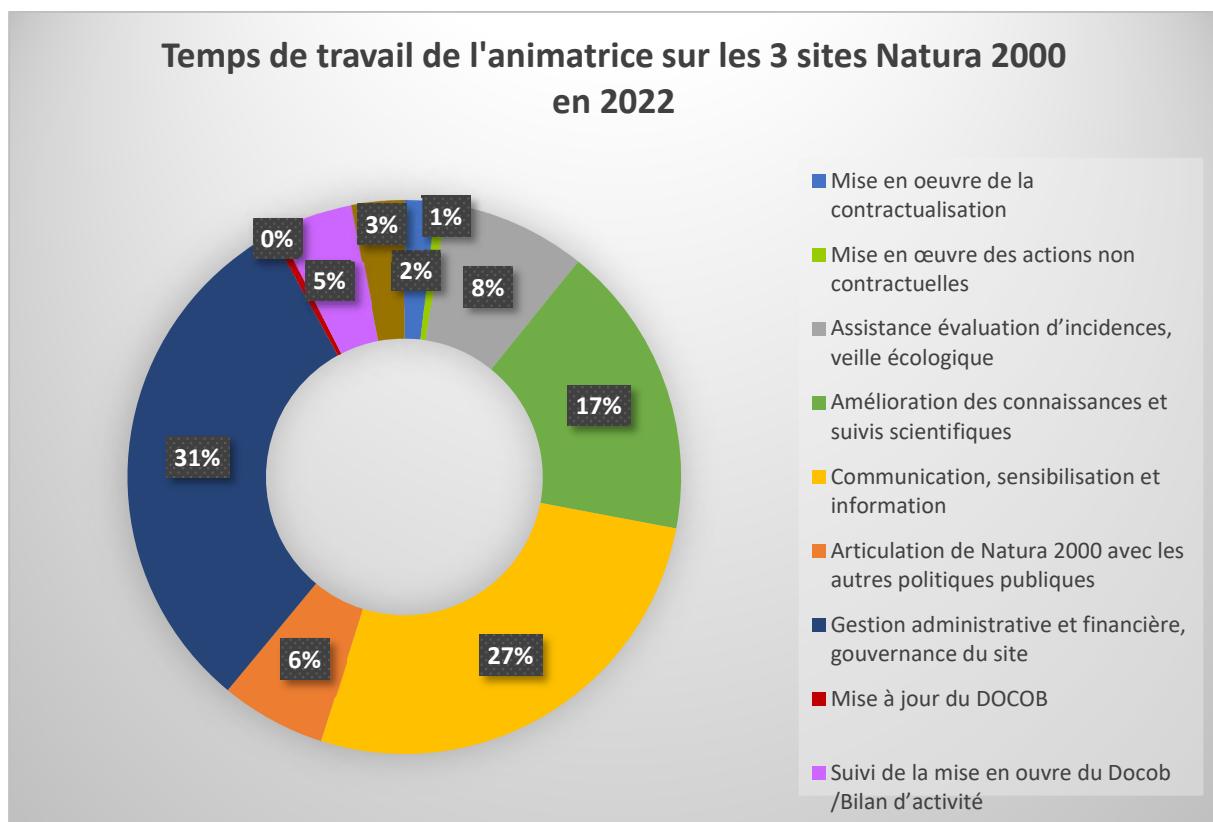
Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie	47,25			47,25
0.2 congés	318,25			318,25
1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires SOUS TOTAL				
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000		7,5		7,5
1.1 Accompagnement des chartes Natura 2000				
1.1 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				
1.2 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				
Renouvellement PAEC Ardèche		15,25		15,25
1.3 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats) SOUS TOTAL				
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats		7,5		7,5
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique SOUS TOTAL				
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),				

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
Carrière de Donzère		23,25		23,25
Aménagement quai de Baix		9		9
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	1,5	9		10,5
3.3 Veille locale et alerte	14,5	45		59,5
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques SOUS TOTAL				
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	40	7,25		47,25
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				
Suivi des oiseaux hivernants	34,75			34,75
Suivi du Blongios et fauvettes paludicoles	64			64
STOC-EPS		25,5		25,5
Etude photo-interprétation sur l'évolution des grands habitats		39		39
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties , site Internet...) SOUS TOTAL			1,5	1,5
5.1 préciser les actions réalisées	35,25	8,75		44
Accompagnement projet observatoire Viviers		2,75		2,75
Animation scolaire	51,75	32,5		84,25
Actualisaton site internet	1,75	12		13,75
Organisation soirée sur les forêts humides		136		136
Exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche	37	0,75		37,75

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
Infolettre	4,75	4,75		9,5
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc) SOUS TOTAL				
SAGE Drôme	8			8
Groupe de travail sur l'amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône		20,25		20,25
PNA Apron		3,25		3,25
Accompagnement CNR	11	18,5		29,5
6.1 préciser les programmes concernés	11,75	2,5		14,25
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site				
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus		2,25	5	7,25
Organisation COPIL D4		81,25		81,25
Organisation COPIL ZPS12	81,25			81,25
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				
7.3 Gestion administrative				
Préparation dossier demande de subvention 7.63	22,5	5,75		28,25
Préparation dossier demande de solde 7.63	18,75	2,75		21,5
Gestion des mails	129,5			129,5
Coordination du binôme animateur	11,75			11,75
Echange avec élus et DGS	4	1,5		5,5
Echanges avec la DDT	9,5	4,75		14,25
Gestion du temps et planification				
8. Mise à jour du DOCOB (toilettage ou révision du Docob) si il y a lieu SOUS TOTAL				
Préparation réunion de concertation MAJ DOCOB	5,5			5,5

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité				
9.1 Rapport d'activité annuel		36,5		36,5
Bilan quantitatif du temps de travail	16,75	1,5		18,25
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)				
10. Divers /Autres frais SOUS TOTAL	10,75			10,75
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	8			8
10.2 Autres	1,5	7,75		9,25
10.3 formations		9,25		9,25
Total (avec congés)	/	/	/	1596
Total hors congés et arrêt maladie	640	583,5	6,5	1230,5

C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

**Christophe Vignal**

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

